

# QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Conforme à l'arrêté du 24/04/2017

(JORF n°0105 du 04 mai 2017 – texte n°102)

*Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.*

**REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :**

**OUI** **NON**

1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?

 

2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?

 

3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?

 

4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?

 

5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?

 

6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

 

**A CE JOUR :**

7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?

 

8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?

 

9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

 

***NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié .***

*Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :*

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence. (Attestation jointe)

*Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :* Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

*Le certificat médical est valable 3 ans sous réserve d'avoir répondu non aux questionnaires intermédiaires.*